

RESA 39

membre du réseau



Assemblée Générale

10 avril 2014

**Maison des Agriculteurs
455 rue du Colonel de Casteljaud
39000 LONS-LE-SAUNIER**

**Tél./Fax : 03.84.24.95.11
resa.39@wanadoo.fr
www.solidaritepaysans.org**

Déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire

10h45 = Accueil

11h = Rapports 2013

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Questions et vote des rapports

11h30 = Renouvellement du Conseil d'Administration

- Administrateurs sortants : Daniel BERGIER et Bernard BANDERIER.
- Administrateurs à renouveler : Guy FOREST, Jean-Michel MONTASSIER, Robert FOURNIER.
- Administrateurs se présentant : Michel RICHARD, Denis VILLET.

11h45 = Questions diverses

12h = Repas : Potée du terroir solidaire et locale

14h = Intervention et débats autour du thème :

**Œuvrer pour une agriculture viable et vivable :
Humainement, économiquement et écologiquement**

- Mathieu CASSET – technicien de la Chambre d'Agriculture du Doubs
- Jean-Claude COLMAGNE – agriculteur à Champagne-sur-Loue (Jura)
- Temps de débat

16h30 = Pot de l'amitié

Rapport moral

Ce n'est pas un scoop, en France le nombre d'exploitations a chuté de plus de 25% en 10 ans (recensement 2010), la population active agricole (salariés ou non salariés) représente moins de 4% de la population totale. Les exploitations sont moins nombreuses mais plus grandes.

Pas de quoi intéresser beaucoup de monde.

Pourtant l'agriculture fait parler d'elle : la publication des résultats du rapport de l'INVS sur le mal être en agriculture est venu mettre en évidence les limites du système et les enjeux des orientations actuelles.

La nouvelle PAC qui vient d'être signée va-t-elle changer le quotidien des paysans ? Sans doute marque-t-elle quelques avancées : une volonté affichée de doter tous les hectares d'un même droit à paiement de base, une volonté de recouplage, de valorisation plus forte des premiers hectares.

En même temps la fin des quotas laitiers approche avec son lot d'incertitudes pour l'avenir des éleveurs et la filière comté.

La loi d'avenir dont l'assemblée nationale vient d'adopter le projet en première lecture ouvrira-t-elle un avenir au changement de modèle agricole nécessaire ?

Il est trop tôt pour le dire.

Tout cela peut paraître loin de nous, loin de nos soucis, de nos préoccupations journalières, loin de nos difficultés. Pourtant, souvent les décisions prises au niveau national ont un impact direct sur notre vie courante, la vie de notre exploitation.

Parmi celles-ci les tracasseries administratives comme la télédéclaration PAC obligatoire cette année; comme si tous les agriculteurs possédaient un ordinateur et avaient la possibilité de se débrouiller seuls pour remplir ce dossier souvent compliqué mais important. Une nouvelle manière de rendre les gens dépendants de prestations de service. RESA n'a pas manqué de participer aux rencontres organisées par la DDT pour soulever les questions relevant de ce dispositif et proposer des aménagements.

Nous mesurons chaque jour les conséquences des conditions climatiques des deux dernières années qui s'ajoutent aux conséquences des crises conjoncturelles engendrées par un développement agricole non maîtrisé.

Une pluviosité hors normes, des pâtures défoncées au printemps, des foins réalisés tardivement, des maïs semés avec retard sont autant de conditions qui expliquent des rendements médiocres ; et pour certains producteurs la baisse atteint 200 à 300l de lait par jour. La baisse de production et des aliments de plus en plus chers font qu'il peut manquer 2000 à 3000 euros chaque mois par exploitation agricole, même pour les producteurs de lait à comté.

Et pourtant, si l'on en croit les organismes financiers et certaines OPA, il n'y aurait pas de clignotant d'alerte ! Le marché agricole est dynamique constatent les financeurs dans un contexte économique global de grisaille !

Raisonnement en terme de marché, en terme économique peut être pour convaincre, s'il en est besoin, de la nécessité et de l'importance de la croissance ; ou pour justifier l'ère du gigantisme vers lequel nous sommes entraînés. En tous cas raisonnement qui fait abstraction de la place de l'homme, du sens qu'il veut donner à son travail.

Parallèlement à ces grandes orientations pour développer la compétitivité et la restructuration, le rapport de l'INVS a mis en alerte toutes les sensibilités et déclenché multiples initiatives pour tenter de venir en aide aux personnes en détresse. La médiatisation de certaines situations ouvre les esprits et peu à peu la mutation profonde à l'œuvre en agriculture se révèle. La difficulté en agriculture devient un sujet de société et des moyens financiers se dégagent.

Mais comment peut-on prétendre accompagner et défendre les intérêts des exploitations fragilisées et cogérer une politique agricole qui participe à cette fragilisation des personnes et des exploitations et à l'élimination des moins performants ?

Pour nous, au contact des réalités quotidiennes, il y a deux mots fondamentaux pour redonner un peu d'espoir à ceux qui veulent vivre de leur travail tout en assurant un équilibre du milieu rural : SOLIDARITE ET PAYSAN. Le contexte de la société justifie pleinement ces efforts de solidarité.

Nous expérimentons tous que les conditions de vie et de travail sont difficiles dans un contexte qui n'a que faire de l'épanouissement de l'homme et nous sommes convaincus de l'importance de développer au plus près des personnes des actions de solidarité ; parce que c'est quand on se sent reconnu et pris en compte en tant que personne que l'on peut avancer.

L'action de RESA est indispensable parce qu'elle contribue à recréer du lien, lien entre les paysans, liens avec les créanciers, liens avec les financeurs ; une sorte de sécurité pour chacun.

On vit dans un monde de l'éphémère, on fait vite, on fait mal parce qu'il faut faire, et l'action de RESA va à l'encontre de ce fait parce que l'on s'efforce au contraire de prendre le temps de chercher du sens..... donner du sens au travail, donner du sens à l'homme ; freiner l'accélération d'élimination de ceux qui sont considérés moins performants.

Mais l'action de RESA n'a de sens que si elle permet aux personnes accompagnées de faire face et de se donner de nouvelles perspectives d'avenir. La réflexion proposée cet après midi fait partie de ces occasions qui sont offertes pour prendre le temps de repenser nos pratiques : « œuvrer pour une agriculture viable et vivable : quelles perspectives d'optimisation pour la production laitière dans le Jura ». Quand allons-nous revenir à plus de logique et de bon sens ?

Si nous disposons de peu, voire pas de pouvoir sur les décisions politiques, la solidarité nous concerne tous. C'est une force qui nous permet de soulever des « montagnes », de remettre l'homme au centre du développement et de l'économie agricole.

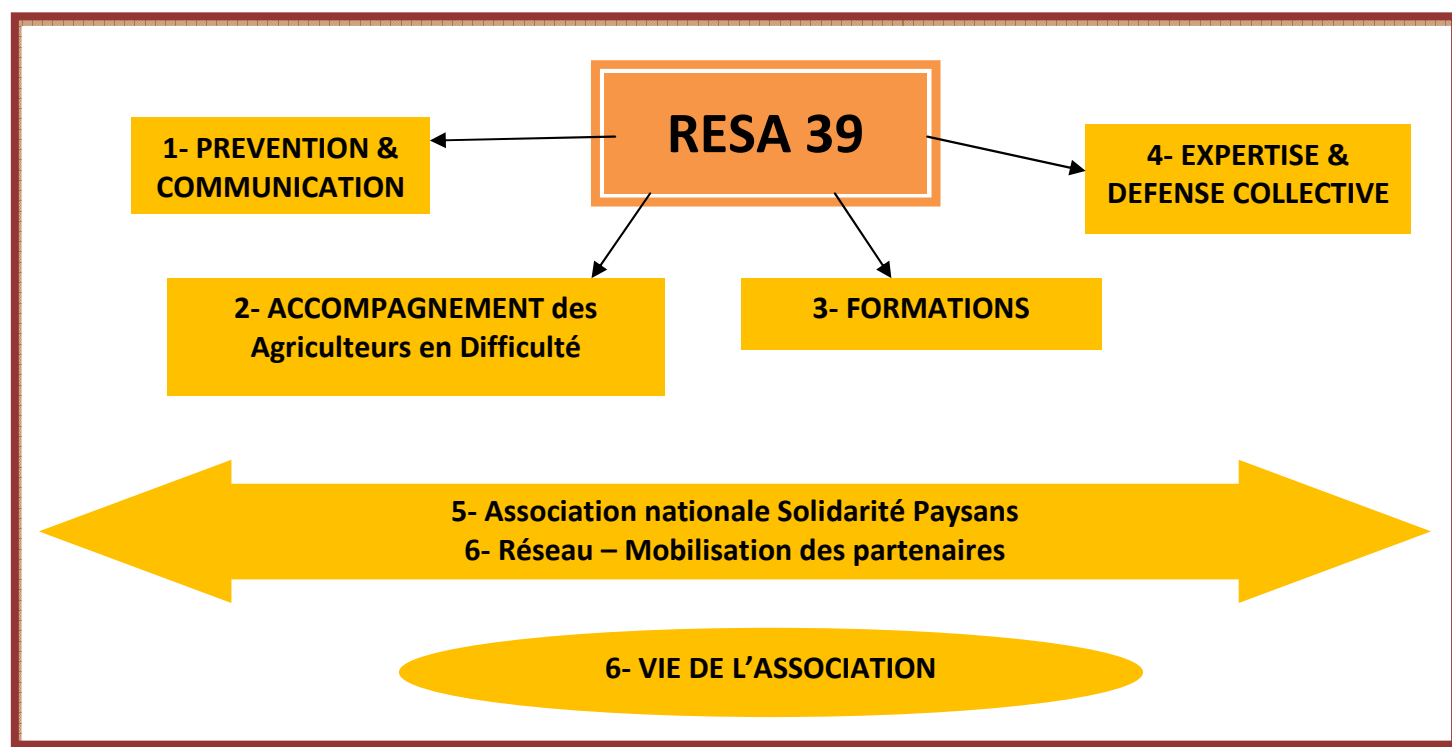
Les nombreuses actions de communication de RESA durant l'année qui vient de s'écouler sont importantes parce qu'elles permettent d'exprimer l'importance et l'urgence de développer une vraie solidarité qui répond à des besoins fondamentaux.

A notre niveau, avec les moyens qui sont les nôtres, nous imposons la reconnaissance des difficultés et la dignité des personnes.

L'assemblée générale est l'occasion de réaffirmer ces convictions.

*Marie-Andrée BESSON,
présidente de RESA 39*

Rapport d'activité 2013



Sommaire

1. Prévention et communication.....	7
2. Accompagnement des agriculteurs en difficulté.....	8
3. Formations	9
4. Expertise et défense collective	10
5. Association nationale Solidarité Paysans	12
6. Réseau et mobilisation des partenaires	13
7. Vie de l'association	15

1. Prévention et communication

RESA 39 intervient auprès des agriculteurs en difficulté à leur demande ; et bien souvent sur des situations déjà fortement dégradées. Or nous constatons fréquemment que les problèmes, pris en amont, auraient pu être solutionnés plus aisément.

Aussi l'association cherche-t-elle à s'inscrire dans une démarche de prévention. En communiquant sur notre action, en nous faisant connaître au plus grand nombre, en témoignant sur les difficultés du monde agricole et les solutions qui existent, nous nous adressons à trois types de public :

- les agriculteurs, en difficulté ou non, y compris les jeunes installés, avec un objectif de prévention et de connaissance du risque
- les acteurs du monde agricole, susceptibles de détecter des difficultés, d'orienter des exploitants vers RESA, d'accompagner les efforts de redressement des exploitations
- les citoyens, agriculteurs ou non, que la notion de solidarité agricole interpelle, appelés à nous aider ponctuellement ou à rejoindre nos équipes.

a) Articles de presse

12 articles sont parus dans la presse en 2013 :

- 4 articles à l'occasion d'une tournée de visite des Jardins du Partage qui a eu lieu en Juin
- 2 articles pour parler de l'AG 2012
- 4 articles suite à la conférence de presse donnée le 2 décembre
- 2 articles concernant la création de l'association régionale « Solidarité Paysans Franche-Comté », donc l'AG constitutive a eu lieu le 18 décembre.

b) Intervention auprès du BPREA de Montmorot

Deux bénévoles de RESA sont intervenus à la demande des enseignants du BPREA de Montmorot. Cette formation pour adulte forme les futurs agriculteurs à 3 spécialités : « maraîchage biologique », « plantes aromatiques et médicinales », « paysans-boulangers ».

L'intervention a eu lieu devant une soixantaine d'étudiants originaires de toute la France, dont la majorité a des projets de création d'exploitation.

L'objectif était de présenter l'association RESA 39 et le réseau national Solidarité Paysans, mais aussi de lister et d'analyser l'origine des difficultés que peuvent rencontrer les exploitations. Pour étayer nos propos, deux jeunes maraîchers de Saint-Lamain sont venus parler de leur expérience. Leur témoignage a été très apprécié par les étudiants.

c) Le Fil de RESA – Bulletin d'information et de liaison

Parution de 2 numéros en juin et janvier 2014. Chacun a été tiré à 200 exemplaires : à destination des adhérents, bénévoles et agriculteurs accompagnés, ainsi qu'à nos principaux partenaires.

d) Plaquettes et Site Internet

Des plaquettes de présentation sont mises à disposition de nos adhérents et de nos partenaires, pour être distribuées et diffusées le plus largement possible.

RESA 39 possède plusieurs pages sur le site internet de l'association nationale Solidarité Paysans : www.solidaritepaysans.org, dans la catégorie « Jura ».

2. Accompagnement des agriculteurs en difficulté

Notre accompagnement auprès des agriculteurs en difficulté est mis en place à la demande des personnes, et pour les personnes : pour donner à celles-ci les moyens de trouver elles-mêmes des solutions, de prendre les décisions nécessaires pour faire face à leur situation délicate.

Au-delà de l'accompagnement humain, technique, administratif et juridique, nous réaffirmons l'importance des formations : formations pour les agriculteurs et pour les bénévoles.

a) Les familles accompagnées

Depuis janvier 2013, nous avons accompagné **72 familles sur la durée** (contre 56 en 2012, 44 en 2011 et 38 en 2010) : 49 de ces familles étaient déjà accompagnées l'an passé et 24 sont de nouvelles demandes.

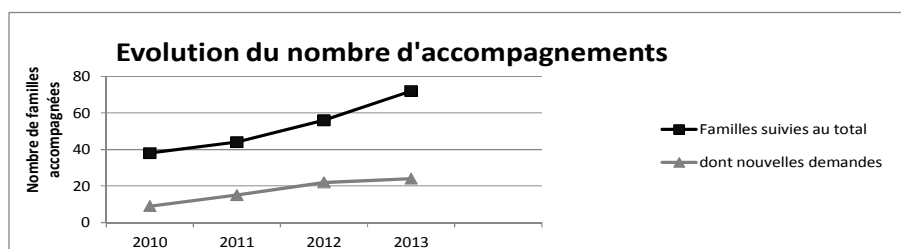
b) Appui aux procédures judiciaires

En 2013, **8 exploitations suivies sont engagées en procédure collective** (redressement ou liquidation judiciaire), contre 3 seulement en 2012. Nous travaillons en étroite collaboration avec les exploitants et le mandataire judiciaire afin de dédramatiser la procédure et de mettre en place et de suivre des plans de redressement viables.

Nous intervenons également pour du conseil ponctuel par rapport à ces procédures.

De plus, RESA 39 possède une **convention de partenariat avec une avocate spécialisée en droit rural**, qui est bénévole pour l'accompagnement juridique des agriculteurs en difficulté lorsque cela est nécessaire. Cette ressource vient compléter les compétences juridiques des bénévoles et de l'animatrice.

Nous participons également à l'organisation des journées du CDAD (Comité Départemental d'Accès au Droit) car le Tribunal de Grande Instance reconnaît l'aide juridictionnelle que nous apportons aux agriculteurs en **procédure collective** (redressements et liquidations judiciaires).



c) Intervention dans les départements limitrophes

Il n'y a pas d'association membre du réseau Solidarité Paysans qui soit implanté en Côte d'Or ni en Saône-et-Loire, alors que les besoins sont réels. RESA répond donc aux demandes d'accompagnement des agriculteurs de ces départements limitrophes. Ainsi en 2013 nous avons accompagné **5 exploitations hors du département** : 4 en Saône-et-Loire et 1 en Côte d'Or.

d) Audit et suivi dans le cadre de la section Agridiff de la CDOA

RESA réalise des diagnostics technico-économiques à la demande de la DDT (Direction Départementale des Territoires), pour estimer la viabilité et l'évolution des exploitations qui font des demandes d'aide Agridiff dans le cadre de la CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole), qui s'occupe également des prises en charge de cotisation MSA.

Cette année, l'animatrice de RESA a réalisé un audit pour une exploitation en redressement judiciaire et accompagnée par RESA, ainsi que le suivi triennal d'une autre exploitation, toujours à la demande de la DDT.

e) Accompagnement à la reconversion

L'association accompagne également les agriculteurs qui quittent leur exploitation, par choix ou par obligation. Il s'agit alors d'un accompagnement au cheminement personnel, de négocier avec les repreneurs, d'effectuer les démarches administratives nécessaires, de réaliser un bilan de compétences ou de formation, d'aider à l'intégration de structures d'insertion... Cette année, nous avons accompagné 2 exploitations vers une cessation d'activité.

L'animatrice a également réalisé des audits technico-économiques afin que ces agriculteurs puissent bénéficier de l'aide à la reconversion dans le cadre de la CDOA :

- 1 pour une exploitation accompagnée par RESA
- 1 pour un agriculteur non accompagné.

3. Formations

a) Relecture de l'accompagnement

Chaque trimestre, les bénévoles ont pu participer à une **réunion de suivi** : cette rencontre permet une relecture collective des accompagnements et du rôle des accompagnateurs. Les réunions étaient supervisées par Bernard BENGHOZI, médiateur en relations humaines.

b) Formation des bénévoles accompagnateurs

RESA a constaté que les suivis d'agriculteurs en société deviennent plus nombreux et que les bénévoles qui accompagnent ces personnes sont parfois démunis face aux problèmes administratifs spécifiques aux sociétés d'une part et aux conflits relationnels d'autre part.

RESA avait donc programmé une **journée de formation sur les formes collectives d'exploitation** en novembre ; et une douzaine de bénévoles étaient présents. Deux bénévoles de RESA 39 ont également participé à une **journée d'échange de pratiques sur les différentes procédures judiciaires**, proposée par le réseau Solidarité Paysans. La formation a porté sur les rappels juridiques de base et la comparaison de la jurisprudence dans nos régions.

c) Formation des agriculteurs accompagnés

RESA a organisé **deux journées de formation sur le thème de la gestion des exploitations « Bovin lait »**. Etaient invités à y participer les adhérents de RESA et de l'AFOCG.

Entre autres points abordés, la méthode de calcul du prix de revient et du prix d'équilibre, l'application du calcul aux chiffres de l'exploitation et l'analyse des résultats. Des échanges riches ont eu lieu entre les participants, pour analyser comment les choix techniques influencent les revenus de l'exploitation et quelles pistes d'amélioration pouvaient être envisagées.

4. Expertise et défense collective

Au-delà de l'accompagnement individuel et personnalisé que nous proposons aux familles, notre activité s'inscrit dans une démarche globale d'appui aux agriculteurs en difficulté. En adhérant au réseau Solidarité Paysans, qui regroupe des associations similaires à RESA sur tout le territoire, nous participons à la mutualisation des données et des compétences, pour accompagner au mieux les exploitants. C'est également l'occasion de défendre les intérêts des agriculteurs en difficulté, auprès des décideurs.

a) Dossier de présentation de l'expertise de RESA

Depuis cet été, la commission « expertise et développement » de RESA a travaillé à l'élaboration d'un document afin de présenter et de valoriser l'expertise de RESA dans l'accompagnement des agriculteurs en situation difficile.

Ce dossier a pour objectif de **présenter l'action de RESA** et sa place dans le monde agricole jurassien, en mettant en évidence les savoir-faire et l'expertise de ses bénévoles et salariés acquis au cours des 22 années d'expérience dans l'accompagnement d'agriculteurs en difficulté.

Ce dossier a notamment été remis aux journalistes lors de la **conférence de presse** qu'a donné RESA le 2 décembre. Suite à celle-ci **3 articles dans les journaux** (Voix du Jura, le Progrès, les Echos du Jura) mettaient l'accent sur les difficultés actuellement rencontrées par les agriculteurs jurassiens.

Nous avons de nombreux exemplaires disponibles au bureau, n'hésitez pas à nous solliciter si vous désirez qu'on vous en envoie un !

b) Campagne télé-déclaration PAC 2014

La campagne de télé-déclaration des aides PAC 2014 est marquée par le passage au zéro papier, c'est-à-dire le non-envoi des dossiers papiers aux agriculteurs dans le département du Jura. Pour accompagner les agriculteurs dans ces démarches, RESA 39 a participé aux Comités de Pilotage de la Télédéclaration PAC 2014 mis en place par la DDT.

c) Commissions agricoles

RESA 39 participe également à deux commissions agricoles où elle possède des mandats de vote et est reconnu à titre d'**expert**:

- la **CDOA** pour les sections Agriculteurs en Difficulté et aides conjoncturelles,
- le **CIL** (Comité Interprofessionnel du Lait) pour l'étude des exploitations durablement Hors Normes pour le lait.

Une période difficile pour les producteurs de lait jurassiens

RESA 39, membre du réseau national Solidarité Paysans, tire la sonnette d'alarme.

➤ Une dangereuse baisse des revenus

Pluviosité hors normes, pâtures défoncées au printemps, foins réalisés tardivement, maïs semés au 15 juin... autant de conditions qui expliquent des rendements médiocres cette année. Pour certains producteurs, la baisse atteint 200 à 300 litres de lait par jour. La baisse de la production et des aliments de plus en plus chers font que cette année, 2 000 à 3 000€ manquent chaque mois par exploitation agricole, même pour les producteurs de lait à comté. Beaucoup de paysans ont fait des échéanciers à honorer auprès de leurs fournisseurs, banques ou encore MSA. Aujourd'hui ils ne peuvent les tenir et pourtant... ils travaillent dur !

➤ Une situation qui appelle des réactions

Les bénévoles de RESA qui accompagnent des agriculteurs en difficulté sont inquiets du silence de la profession. Au moment où grâce aux médias le stress des agriculteurs et leur mal-être est révélé au grand public, nous nous posons les questions suivantes :

- pourquoi la profession (syndicats, OPA, banques et centres de comptabilité) ne parle pas de ces difficultés ?
- les pouvoirs publics ont-ils pris la mesure de ces problèmes ?

➤ C'est pourquoi, RESA 39 demande une prise en compte de ces difficultés à travers :

- la (re)négociation d'échéanciers en fonction des possibilités financières des exploitations, voire même une « année blanche »,
- des prises en charge partielles de cotisations MSA,
- un assouplissement de la conditionnalité d'attribution des aides du dispositif Agridiff (Agriculteurs en difficulté),
- un nouveau dispositif exceptionnel d'aide, rapidement mis en place et facilement applicable pour permettre aux agriculteurs de se relever rapidement suite à une année difficile, avant que les difficultés ne deviennent catastrophiques.
- L'ouverture de ce dispositif aux agriculteurs bénéficiant d'une procédure collective

Il en va du maintien des exploitations les plus fragiles et du bien-être des paysans dont le travail est capital pour l'avenir de nos territoires et de la société.

5. Association nationale Solidarité Paysans

Le réseau national Solidarité Paysans vit parce que chaque association s'y mobilise. Il nous permet de développer des outils et des compétences précieuses. Depuis avril 2011, Gérard Aymonier, administrateur à RESA, a pris place en tant que vice-président au conseil d'administration du réseau national.

Nous avons aussi participé à l'assemblée générale de Solidarité Paysan ainsi qu'à une journée d'échange sur les pratiques juridiques.

a) Interpellation des parlementaires

L'association Solidarité Paysans Nationale a sollicité l'ensemble des associations du réseau afin qu'elles interpellent leurs parlementaires pour qu'ils appuient auprès des ministres concernés la demande de Solidarité Paysans d'être intégré :

- au **COrSa** (Commission Opérationnelle du RSA) : groupe d'expert consultatif qui a pour rôle de pointer les adaptations nécessaires au dispositif, sur le plan des pratiques mais aussi sur le plan juridique.

- aux groupes de travail installés par le ministère de la Justice pour préparer la **réforme des procédures collectives**.

Dans ce cadre des administrateurs de RESA 39 ont pu rencontrer 3 députés - Mme DALLOZ, M. SERMIER, le Sénateur M. BARBIER et l'adjoint parlementaire de M. PELISSARD – avec qui ils ont eu des échanges intéressants. M. PELISSARD, M. BAILLY et Mme DALLOZ ont fait suivre nos revendications en envoyant des questions écrites aux ministres concernés.

b) Réseau de ressources

La mutualisation des informations se développe au sein du réseau Solidarité Paysans, grâce à deux outils actifs : **l'extranet et la liste de diffusion** d'e-mail du réseau. Ainsi, les salariés ont à leur disposition une source d'information (juridique, sociale, technique...) constamment enrichie et mise à jour : les associations du réseau contribuent à la capitalisation des données.

c) Observatoire

L'outil informatique du réseau Solidarité Paysans, permettant de consigner les informations relatives aux accompagnements, au bénévolat et au travail salarié, fonctionne bien dans le Jura. A partir des données recueillies, une **analyse des situations accompagnées** est menée au niveau départemental et au niveau national. L'Observatoire permet aussi une gestion efficace des ressources humaines. Des éléments de la gestion des temps salariés et bénévoles sont présentés à la suite de ce rapport.

6. Réseau et mobilisation des partenaires

Notre accompagnement se veut global : nous touchons aux champs du social, du technique, de l'économique... Nous sommes donc amenés à travailler avec l'ensemble des acteurs locaux en lien avec l'agriculture. Aussi avons-nous pour objectif de développer des partenariats avec ces différentes structures :

- sous la forme de collaborations plus ou moins étroites au cours de nos accompagnements, au cas par cas ou de manière plus générale
- sous la forme de partenariat financier : mobiliser de nouveaux partenaires nous permet d'assurer la pérennité de notre action auprès des agriculteurs en difficulté.

a) Une nouvelle association est née : Solidarité Paysans Franche-Comté

Les associations APAD 25 (Association Partenaire des Agriculteurs en Difficultés du Doubs) et RESA 39 ont commencé à échanger depuis 2009 et ont travaillé au cours de l'année 2013 à la création d'une association régionale du réseau Solidarité Paysans (SP).

L'assemblée générale constitutive de l'association SP Franche-Comté a eu lieu le **18 décembre 2013** à Arc-et-Senans (Doubs) et a été un succès.

Les objectifs de l'association SPFC et l'adhésion des associations sont présentés dans les statuts :

- **mutualiser et coordonner** le travail des associations Solidarité Paysans de la région Franche-Comté.
- **organiser des formations, des journées d'échanges de pratiques et de réflexion** au niveau régional, dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'accompagnement et de renforcer l'appropriation de l'éthique et des valeurs du réseau.
- **représenter** Solidarité Paysans et les intérêts des agriculteurs en difficulté au niveau régional auprès de tout interlocuteur, notamment les élus, les représentants des services de l'Etat, et tout autre organisme.
- **aider à la création et au développement d'associations du réseau** Solidarité Paysans dans les départements de la région où il n'en existe pas encore et où il y a des besoins.
- mener toute autre activité en lien avec les besoins des agriculteurs en difficulté.

Le premier conseil d'administration de SP Franche-Comté a eu lieu juste après l'assemblée générale afin de répartir les rôles comme suit :

- **Président** : Guy Forest (RESA 39)
- **Vice-président** : Jean-Paul Henry (APAD 25)
- **Secrétaire** : Nathalie Zarat (APAD 25)
- **Trésorier** : Jean Maréchal (APAD 25)
- **Administrateurs** : Marie-Andrée Besson (RESA 39)
- Gérard Aymonier (RESA 39)
- **Suppléants** : Martine Rerat (APAD 25), Marie-Claude Fournier (RESA 39)

Nous souhaitons **longue vie à Solidarité Paysans Franche-Comté** : qu'elle permette le développement de nos associations départementales, mais aussi la création d'une association en Haute-Saône et dans le territoire de Belfort.

b) Le collectif inter associatif InPACT

En juin 2012, sept associations : AFIP, Terre de liens, AFOCG, Accueil Paysan, le Serpolet, la MRJC et RESA ont décidé de **renforcer leur coopération** afin de conforter les actions de chacune et d'initier des démarches concertées, **répondant aux nombreux défis du développement durable de l'agriculture jurassienne**.

En octobre 2012, le Conseil général du Jura nous a donné l'opportunité de présenter notre contribution : Nous avons tenu un stand à la foire du Jura et nous sommes intervenus lors de la convention agricole. Cette contribution s'articule autour de quatre entrées complémentaires : le paysan, l'alimentation, la terre et le territoire.

Depuis nous avons réalisé des **premières actions en commun**, avec le soutien du Conseil général :

- Une communication grand public sur « Des fermes à taille humaine » ;
- Des rencontres entre producteurs concernant les circuits-courts ;
- Un ciné-débat dans le cadre du festival AlimenTERRE ;
- Une mutualisation des pratiques, compétences et réseaux de nos associations ;
- Un diagnostic sur la transmission et l'installation en partenariat avec le lycée agricole de Mancy.

Demain nous comptons **développer des actions**, en nous appuyant sur des partenariats multiples, concernant la transmission et l'installation, l'accès au foncier, l'agriculture durable de moyenne montagne, etc.

Il est devenu nécessaire de faciliter notre identification.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous annoncer **la naissance du collectif InPACT Jura** : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale dans le Jura.

c) Partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole

Notre rencontre annuelle avec le service social de la MSA n'a pas eu lieu cette année, mais une nouvelle dynamique est lancée en 2014. Des rencontres informelles avec les travailleurs sociaux de terrain nous ont permis de faire le point sur nos activités respectives et sur les accompagnements que nous menons en partenariat.

En outre, plusieurs échéanciers de paiement ont été négociés avec le service cotisation de la MSA pour des agriculteurs ayant des difficultés de trésorerie, et certains ont bénéficié de remises de dettes dans le cadre de la procédure Agriculteurs en difficulté.

d) Partenariat avec les centres de comptabilité

Les centres de comptabilité étant des interlocuteurs privilégiés des agriculteurs, et souvent au fait de leurs difficultés, un travail commun a été mené sur plusieurs dossiers avec le CER et le CEGAR, toujours avec l'accord de l'exploitant.

e) Médiation et collaborations diverses

Au cours des accompagnements, nous avons échangé et négocié à plusieurs reprises avec des banques, des fournisseurs, des assureurs, des huissiers, des centres de recouvrement et des organismes de crédit, avec le centre des impôts.

Nous avons collaboré avec la DDT, les centres de comptabilité, la préfecture.

Plusieurs dossiers ont été suivis en partenariat avec le mandataire judiciaire, dans le cadre de procédures collectives.

f) Mobilisation des partenaires financiers

Le Conseil Général, dans le cadre du contrat de développement de l'agriculture jurassienne, a reconnu le travail effectué par RESA en nous accordant 20 000 € pour l'année 2013.

Nos partenaires agricoles ont également été sollicités : la MSA, la Chambre d'Agriculture, le Crédit Mutuel, Groupama, le CER, Jura Conseil Elevage et la société Labelys ont répondu à notre appel.

7. Vie de l'association

RESA 39, c'est avant tout une équipe, qui fait vivre l'association, par son engagement, sa mobilisation autour des accompagnements, et la construction d'une vie associative forte, au niveau du département comme au sein du réseau Solidarité Paysans.

a) Evolution de l'équipe de RESA

En 2013, l'association compte **80 adhérents** (75 personnes physiques et 5 personnes morales). **26 bénévoles** réalisent des accompagnements en binôme.

En 2013, l'équipe salariée a évolué :

- Marion BAUDRY, animatrice à quart temps a quitté l'équipe le 30 octobre.
- Fanny DESMARQUE, animatrice à plein temps a quitté l'équipe le 7 mai.
- Caroline ALTARE, animatrice à plein temps a rejoint l'équipe le 27 mars.

Caroline ALTARE a effectué un stage de 5 jours au sein de l'équipe de juristes de l'association Solidarité Paysans Provence Alpes.

Ce stage a permis de renforcer nos compétences juridiques et de faciliter le transfert d'information entre les deux associations.

Le temps salarié en 2013 (voir graphique ci-contre) s'est décomposé de la manière suivante :

Gestion administrative, Vie associative, Commissions, Partenariat financements, Jardins du Partage, Accompagnement des agriculteurs.

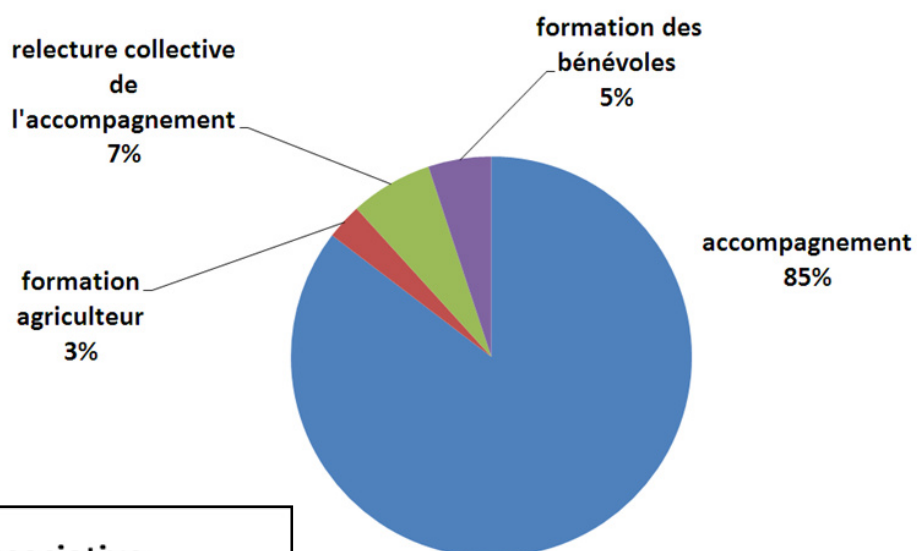
b) Instances statutaires et temps de convivialité

Le Conseil d'Administration, composé de 18 administrateurs, s'est réuni 4 fois en 2013. Le bureau, composé de 7 membres, s'est réuni 9 fois. L'Assemblée Générale 2013 s'est tenue le 4 avril à Poligny.

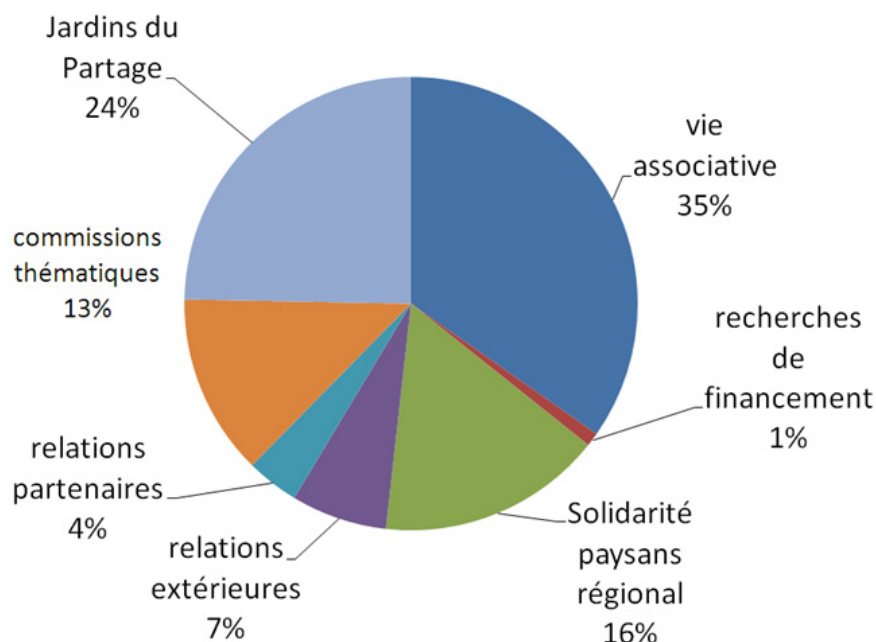
Le 14 juillet a eu lieu le pique-nique organisé cette année par l'AFOCG au milieu des étangs de Bresse, pour une trentaine de présents.

Le 23 novembre à Tourmont, une fondue a été partagée entre les agriculteurs accompagnés et les bénévoles. 44 personnes étaient présentes ainsi qu'une dizaine d'enfants.

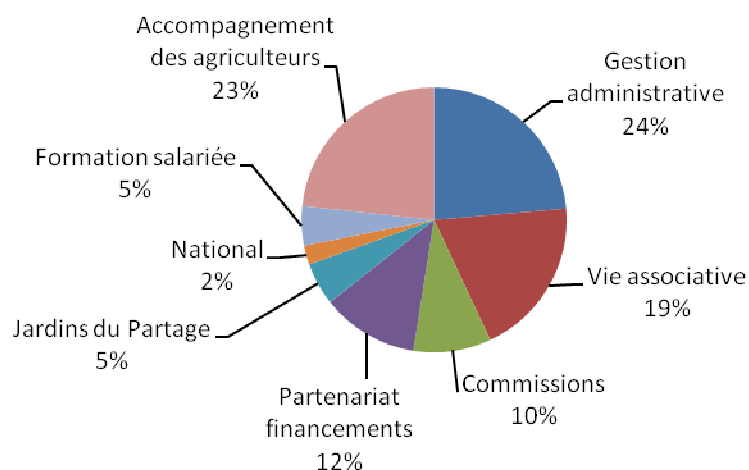
Temps bénévole pour l'accompagnement (1 813 heures et 19 916 km)



Temps bénévole pour la vie associative (926 heures et 10 707km)



Travail salarié (2 007 heures et 3 840 km)



Rapport financier 2013

Depuis 2007, l'association dispose d'une comptabilité réalisée sur l'année civile, selon le plan comptable des associations. RESA 39 est adhérente au CEGAR (centre de comptabilité agréé), qui fait la clôture de la comptabilité, et depuis juillet 2013, également les fiches de paye et les déclarations MSA.

L'assemblée générale doit approuver les résultats comptables de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Bilan comptable au 31/12/2013

ACTIF				PASSIF			
	Libellé	2013	2012		Libellé	2013	2012
208	Autres immobilisation incorporelles	330	330	101	Fonds associatifs	26 671	26 671
2808	<i>amortissement immob. Incorporelles</i>	-330	-330	11	Report à nouveau	12 587	
2183	matériel bureau et informatique	1017	1017	12	Résultat exercice	-280	12 587
28183	<i>amortissement immob. Bureau informatique</i>	-1017	-1017		TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 977	39 258
271	titres immobilisés	1422	1422	194	Fonds dédiés/subv.	5 323	
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1422	1422	421	Fournisseurs	4 918	2 242
4487	Produits à recevoir subventions	14200		431	Personnel rémunérations dues	1 705	
4687	Débiteurs divers, produits à recevoir	4521	132	44713	Sécurité sociale	3 231	2 779
50	Valeurs mobilières de placement	37608	31012	4686	Formation professionnelle		
51	Banque	2584	25779		Frais bénévoles dûs	6 179	2 766
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	58912	56923		TOTAL DETTES	16 034	7 787
					Produits perçus d'avance		11 300
	TOTAL ACTIF	60334	58345		TOTAL PASSIF	60 334	58 345

Actif

4487 = subventions 2013 qui seront payées en 2014.

4687 = paiement des prestations de service (formations, audits) réalisés en 2013 qui seront payées en 2014.

50 = argent disponible sur le livret bleu.

51 = argent sur le compte courant.

Passif

421 = factures de fournisseurs payées en janvier 2014.

431 = salaire et frais Caroline décembre

44713 = cotisations MSA 4^{ème} trimestre

4686 = frais bénévoles du 2^{ème} semestre

Le résultat de l'exercice 2013 est déficitaire de 280 €.

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

		2013	2012			2013	2012
60	Achats	3 406	1 250	70	Prestations de service	9 156	4 274
6064	fournitures administratives	3 178	1 077	706	Prestation de services (formations, vivea et opcalim)	5 088	3 589
6068	autre matériel et fournitures	228	173	706	Divers	617	
61	Services extérieurs	3 925	1 548	706	Suivis et audits	3 450	685
6132	locations immobilières	3 129	192	74	Subventions d'exploitation	69 980	50 553
6135	locations mobilières	0	351		<i>Etat :</i>		
616	primes assurances	278	226		CDVA formation des bénévoles	1 500	1 703
6181	documentation générale	343	139		<i>Région(s) :</i>		
6185	Frais de colloques	175	640		Conseil Régional + DRAAF	12 800	10 500
62	Autres Services extérieurs	32 651	18 443		<i>Département(s) :</i>		
621	personnel extérieur	10 743	2 806		Conseil Général	26 150	20 000
6224	rémunération formateurs	3 768	2 407		Subvention jardins du partage	15 300	7 200
6226	honoraires comptabilité	916	586				
6226	cachet intervenant AG		230		Chambre d'Agriculture	8 000	5 500
623	communication				<i>Organismes sociaux :</i>		
6238	divers pourboires dons	216	118		MSA Franche-Comté	3 880	4 000
62513	déplacements jardins	1 519					
62511	déplacements salariés	1 975	1 890		<i>Autres organismes partenaires</i>	2 350	1 650
62512	déplacements bénévoles	9 187	5 821				
6257	réceptions	748	697				
626	frais postaux maint, chambre	1 878	2 068	75	Autres produits de gestion courante	2 922	3 449
6262	télécom	754	797	756	Cotisations	1 268	1 004
627	services bancaires	48	23	7585	Dons particuliers	1 654	2 445
6282	cotisations associations	900	1 000	758	Produits divers de gestion	0	
63	contributions formation	130		76	Produits financiers	597	743
64	Charges de personnel	37 494	25 168	77	Produits exceptionnels		
6411	salaires	28 366	20 006	772	Produits sur exercice antérieur		
6451	cotisations MSA	9 128	5 162	7756	Produits de cession d'immobilisation financière		
67	Charges exceptionnelles	5	23				
6894	Engag. / subv. À réaliser	5 323					
	TOTAL DES CHARGES	82 934	46 432		TOTAL DES PRODUITS	82 654	59 019
86	Emploi des contributions volontaires en nature		16 206	87	Contributions volontaires en nature		16 206
861	mise à disposition de biens			870	Bénévolat	25 761	16 206
864	personnel Bénévole	25 761	16 206	875	Dons en nature		
	TOTAL DES CHARGES		62 638		TOTAL DES PRODUITS		75 225
	Résultat bénéficiaire		12 587		Résultat déficitaire	280	

Analyse du Compte de résultat

CHARGES

6064 = Le poste des **fournitures administratives** a augmenté car il y a une grosse facture de la Chambre d'Agriculture car il y a eu beaucoup d'impressions et d'affranchissement.

6132 = Les **locations immobilières** correspondent au loyer de la Chambre d'Agriculture, qui est compensé par la subvention.

621 = Le **personnel extérieur** correspond aux factures de prestation de service pour la coordinatrice des Jardins du partage. Il n'y a pas de comptabilité différente pour le projet des jardins du partage, mais cette affectation apparait dans la comptabilité analytique.

62512 = Les **frais bénévoles** ont beaucoup augmenté car les accompagnements sont plus nombreux, plus éloignés et qu'il y a eu plus de réunions de commissions.

64 = Les **charges de personnel** ont également augmenté car il a eu la période de tuilage, la récupération des congés de Fanny et le ¼ temps supplémentaire de Marion sur quelques mois.

6894 = Les **subventions à réaliser** correspondent au montant de subvention accordée par la DRAAF pour les Jardins du Partage en 2013 et non utilisée, et qui est donc ajoutée au budget prévisionnel 2014.

PRODUITS

706 = Les **prestations de service** correspondent aux financements des formations des agriculteurs et bénévoles par le VIVEA, des formations des salariées par OPCALIM et les 4 audits réalisés en tant qu'expert pour la DDT et les accompagnements de chefs d'exploitation touchant le RSA dans le cadre de la convention de partenariat avec la MSA.

Le montant de ces prestations de service a augmenté car il restait de l'argent à percevoir de 2012 et que nous avons organisé 2 journées de formation pour les agriculteurs et 1 journée de formation pour les bénévoles.

74 = Subventions

Le détail des subventions demandées et obtenues est présenté dans les tableaux ci-contre.

Le **Conseil Général** a accordé 5 000 € de subvention de plus pour le fonctionnement ainsi que 1150€ pour collectif inter-associatif INPACT. La subvention du CG pour les Jardins du Partage se décompose en 11 300 € restant car non utilisé en 2012 + de subvention 4000€ pour l'année 2013.

La subvention de la **Chambre d'Agriculture** a augmenté de 2 500€, ce qui correspond au loyer et aux charges locatives du bureau, l'accès au serveur et la maintenance informatique, qui avant apparaissaient comme « mis à disposition ».

Autres organismes partenaires :

Les subventions par les Organismes Professionnels Agricoles ont globalement augmenté.

Il n'y a pas eu de subvention du **Crédit Agricole** en 2013 alors qu'on avait eu 650€ en 2012. Cependant, nous devrions recevoir une subvention en 2014 car le partenariat a été relancé.

Le **Crédit Mutuel** n'avait rien donné en 2012 et chaque agence a donné 150€ pour 2013.

870 et 864 = Le bénévolat est valorisé au SMIC horaire (9,4 €/h) dans les contributions en nature.

Les **cotisations** ont augmenté cette année, mais les **dons** ont diminué.

Récapitulatif des subventions demandées et accordées pour l'année 2013 :

Organisme financeur	Objet	Subvention demandée	Subvention obtenue
MSA	fonctionnement	4000	3880
CR	FDVA (formation bénévoles)	1700	1500
	Emploi tremplin - 2012	3000	3000
CG	total CG	57450	41450
	CG - fonctionnement	30000	25000
	CG - collectif INPACT	1150	1150
	CG – Jardins du Partage (2013)	15000	4000
	CG – Jardins du Partage (restant de 2012)	11300	11300
Autres organismes partenaires	Voir détail des subventions dans le tableau ci-dessous	9000	2350
DRAAF	PRALIM – Jardins du Partage	9800	9800
Chambre d'agriculture	total Chambre d'Agriculture	8000	8000
	fonctionnement	4000	4000
	loyer et charges locatives	2500	2500
	aide au fonctionnement (photocopies, affranchissement, accès serveur et maintenance)	1500	1500
	TOTAL	88250	65480

Détails : Autres organismes partenaires

Organisme financeur	Subvention demandée	Subvention obtenue
Crédit mutuel	2000	750
Banque populaire	1000	
Crédit Agricole	1000	
CER	1000	300
Groupama 2012 + 2013	1000	300
FDCL	500	
Jura conseil Elevage (contrôle laitier)	500	500
Coopérative Terre Comtoise	500	
Coopérative Interval	500	
Labelys (ain)	500	500
Jura Bétail	500	
TOTAL	9000	2350

Budget prévisionnel 2014

Dépenses		Recettes	
Libellé	Prévisionnel	Libellé	Prévisionnel
60 ACHATS		70 VENTES ET PRESTATIONS	
fournitures administratives	2000	Prestation de services	4000
autre matériel et fournitures	1000		
sous total 60	3000	sous total 70	4000
61 SERVICES EXTERIEURS		74 SUBVENTIONS	
locations immobilières	3250	FDVA	2000
locations mobilières	500	MSA Franche-Comté	4000
primes assurances	250		
documentation générale	150	Conseil Général - fonctionnement	35000
sous total 61	4150	Conseil Général - Jardins du Partage	20000
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
personnel extérieur	12000	DRAAF (enveloppe 2013 non utilisée)	5323
rémunération formateurs	2500	Banques, centres de comptabilités, autres partenaires	9977
honoraires comptabilité	1300		
Publicité	1000	Chambre d'Agriculture	8000
déplacements salariés et stagiaires	3500		
déplacements bénévoles	11600		
réceptions	500		
frais postaux	2500		
télécom	800		
cotisations associations	1000		
sous total 62	36700	sous total 74	84300
63 IMPÔTS ET TAXES		AUTRES PRODUITS DE GESTION	
participation formation professionnelle continue	150	75 COURANTE	
sous total 63	150	Dons et cotisations	3000
64 CHARGES DE PERSONNEL		sous total 75	3000
salaires	33500		
indemnisation stagiaire	3000		
cotisations MSA	10800		
sous total 64	47300	76 PRODUITS FINANCIERS	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
sous total 65	0	sous total 76	0
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
sous total 67	0	sous total 77	0
68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		78 REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET	
sous total 68	0	sous total 78	0
TOTAL GENERAL 1	91300	TOTAL GENERAL 1	91300
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN	
86 NATURE		87 NATURE	
personnel Bénévole	27000	Bénévolat	27000
sous total 86	27000	sous total 87	27000
TOTAL GENERAL 2	118300	TOTAL GENERAL 2	118300

Notre budget global pour l'année 2014 s'élève à 91 300 €.

Il est supérieur à celui de 2013, car au vu de l'augmentation de l'activité de l'association (nombre d'accompagnements et nombre de procédures collectives), la charge de travail de la salariée a nettement augmenté.

Ainsi nous avons vu la nécessité de prévoir **l'embauche d'un mi-temps supplémentaire** en 2014, pour pouvoir continuer notre travail d'accompagnement dans de bonnes conditions.

A cette fin, nous faisons **appel à la générosité et à l'engagement de nos partenaires financiers** actuels, mais également à ceux qui ne soutiennent pas encore notre action !

Les financements déjà acquis pour 2014 sont les suivants :

MSA – pour 3880 € (convention triennale)

Chambre d'agriculture – pour 8000 € (convention triennale)